

1.7.10. LE RISQUE D'INONDATION

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque inondation est la conséquence de deux composantes :

- l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement ou apparaître par résurgence (remontée),
- l'homme qui s'installe dans la zone inondable pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

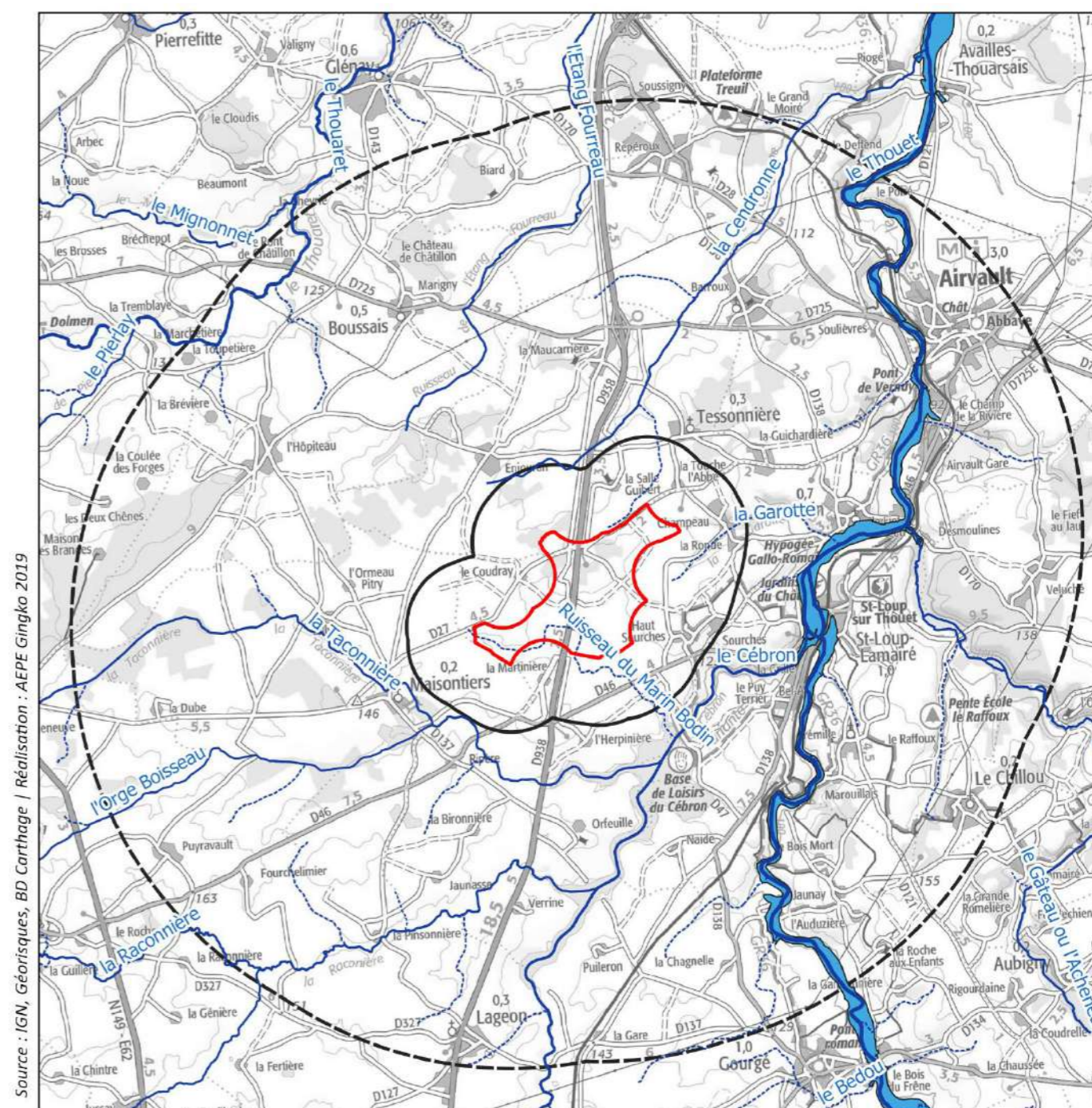
D'après le site <http://www.georisques.gouv.fr>, les communes de Louin et d'Airvault sont concernées par l'atlas des zones inondables « Le Thouet » et par le Plan de Prévention des Risques Inondation « Vallée Thouet » approuvé le 13/11/2008.

La zone d'implantation potentielle est située à environ 2 kilomètres du Thouet et n'est pas concernée par le périmètre du PPR Inondation. Aucun enjeu propre à ce risque n'est identifié.

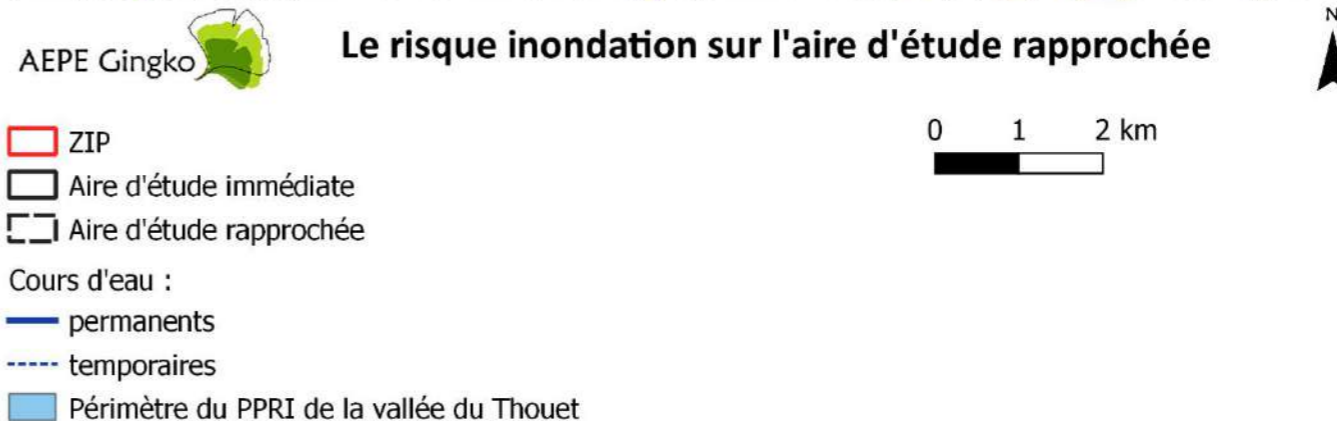
Le secteur du projet s'inscrit globalement en dehors de la plupart des risques naturels du territoire (cavités, inondations...)

Les principaux risques naturels sur la zone de projet sont le risque de remontée de nappe, feu de forêt et le retrait-gonflement des sols argileux. Ces risques sont classés comme moyen.

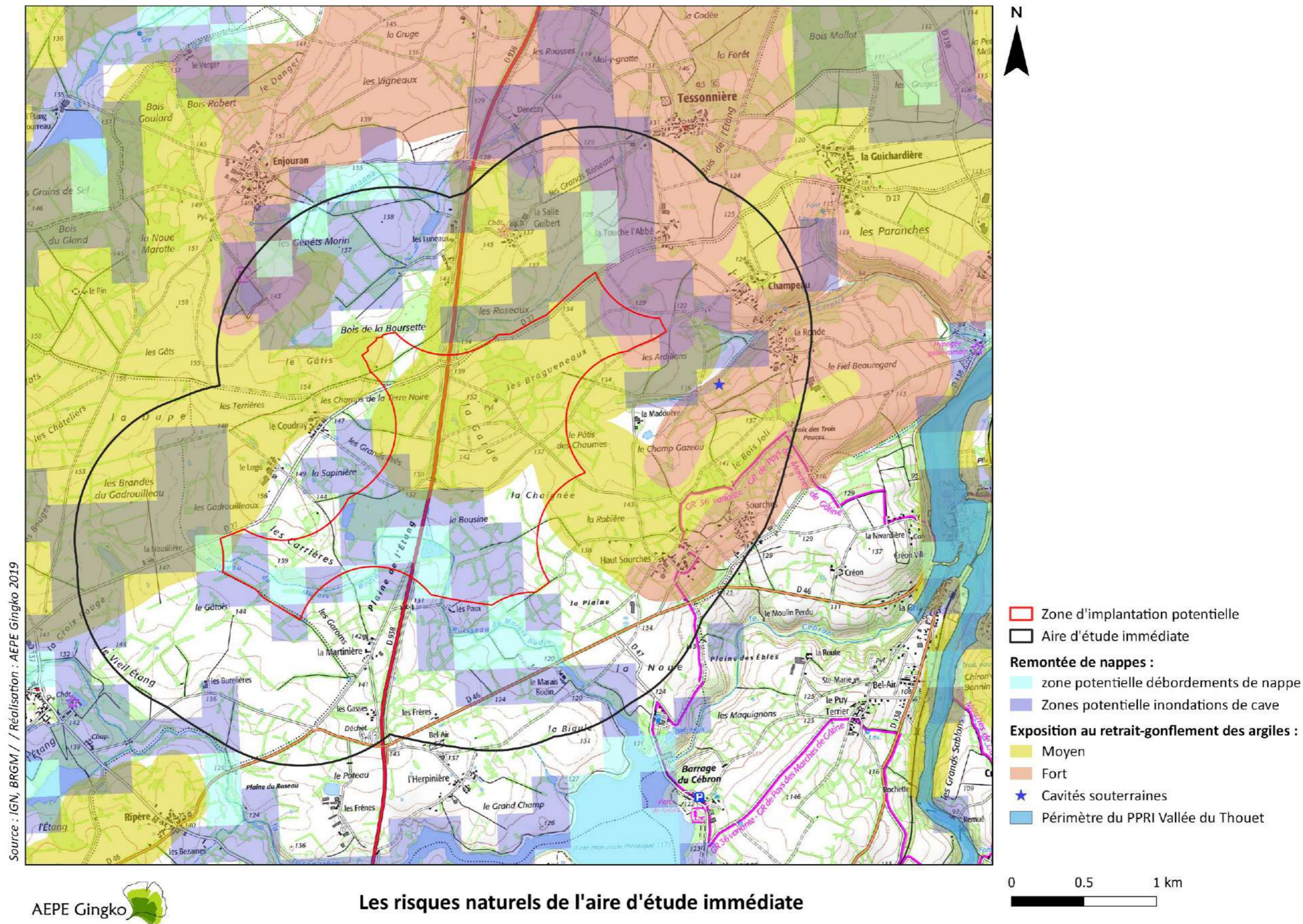
En cas d'aménagement sur les zones potentiellement sujettes aux remontées de nappes, le dimensionnement des fondations devra être étudié de façon à ce que l'installation résiste à la poussée d'Archimède et aux attaques de l'eau sur le béton. Toutes les précautions nécessaires à la protection de la nappe contre le risque de pollution devront également être prises.



Source : IGN, Géorisques, BD Carthage | Réalisation : AEPE Gingko 2019



Carte 20 Le risque inondation sur l'aire d'étude éloignée



Les risques naturels de l'aire d'étude immédiate

Carte 21 : les risques naturels de l'aire d'étude immédiate

II. LE MILIEU NATUREL

II.1. ZONAGE DU PATRIMOINE NATUREL

Le contexte écologique du territoire s'apprécie à travers la présence de zones naturelles reconnues d'intérêt patrimonial. Cet intérêt peut concerner aussi bien la faune, la flore que les habitats naturels (espèces ou habitats d'espèces). Bien souvent, l'intérêt patrimonial réside dans la présence d'espèces protégées, rares ou menacées, toutefois le caractère écologique remarquable de ces milieux peut également découler de l'accueil d'une diversité importante d'espèces, patrimoniales ou non, caractérisant ainsi des zones refuges importantes. Ces zonages remarquables regroupent :

- les périmètres d'information, inventoriés au titre du patrimoine naturel (outils de connaissance scientifique) : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ;
- les périmètres de protection, dont l'objectif est la préservation des espèces et habitats menacés qui y sont associés : Zones de Protection Spéciale (ZPS), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB), etc.

Les zonages protégés et remarquables situés au sein de l'aire d'étude éloignée sont présentés dans les cartes suivantes. Ils sont issus des bases de données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

II.1.1. PERIMETRES D'INFORMATION

II.1.1.1. ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Les ZNIEFF sont les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Ces zonages visent à identifier et décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Par conséquent, l'inventaire ZNIEFF doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Les

ZNIEFF sont des outils importants de la connaissance du patrimoine naturel, mais ne constituent pas une mesure de protection juridique.

Il existe deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Au sein de l'aire d'étude éloignée (ZIP + 20 km), on recense 28 ZNIEFF de type I et 2 ZNIEFF de type II.

Au sein de l'aire d'étude rapprochée (ZIP + 10km), on recense 10 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II.

Tableau 43 Liste des ZNIEFF présentes dans les aires d'étude rapprochée et éloignée

Identifiant National	Nom	Distance à la ZIP (km)	Aire d'étude concernée
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1			
540006869	LAC DU CEBRON	0,6	AER (<10km)

Identifiant National	Nom	Distance à la ZIP (km)	Aire d'étude concernée
540014427	ETANG FOURREAU	2	AER (<10km)
540003519	BOIS DES CHEINTRES	3,1	
540014418	LANDES DE L'HOPITEAU	3,6	
540014416	PELOUSES SECHES DE LA VALLEE DU GATEAU	3,7	
540015631	PLAINE DE SAINT-VARENT, SAINT-GENEROUX	6	
540120048	VALLEE DE FOURBEAU	7	
540015630	ETANG DE LA BARRE	7,1	
540120047	VALLEE DES VAUX	8,1	
540014426	CARRIERES DE VIENNAI	8,2	
540007576	ROCHOUX	12,3	
540004542	VALLEE DE LA SAUTE AUX CHIENS	12,7	
540014455	PLAINE DE CRAON	12,8	
540006880	VALLEE CARREAU	13,1	
540003282	VALLEE BOURDIGAL	13,2	
540006881	VALLEE ROUGET	13,2	
540007600	COTEAU DU PUYROULEAU	13,3	
540004545	MOTTE DE PUY TAILLE	13,6	
540015624	CARRIERE DE LA VALLEE DES CHIENS	13,8	
540003287	COTEAUX DE CHOLLET	13,9	
540015615	ETANG DE COIGNE	14,3	
540014421	VALLEE DE L'ARCHE	14,4	
540004551	BUTTE DE MONCOUE	14,6	
540003286	BUTTE DE LAURAY	14,6	
540006868	FORET D'AUTUN	15,5	
540006871	ETANG DE LA MADOIRE	15,6	
540014433	FORET DU ROUX	16,3	
540120068	PLAINE DE SAINT-JEAN-DE-SAUVES	16,3	
540014419	PARC CHALLON	17	
540120066	PLAINE DE VOUZAILLES	17,1	
540014431	ETANGS DES MOTHES ET DE L'OLIVETTE	17,9	
540003527	BOIS DES GRAIS	18	
540003285	PUY DE MOURON	18,1	
540004547	COTEAU DE RECHIGNON	18,9	
540003520	PELOUSES DES MEANDRES THOUARAI DU THOUET	18,9	
540003284	COTEAUX DE NAUMONT	18,9	
540006870	ETANG DE JUIGNY	19,4	
540014429	ETANG DE MIREMONT	19,6	
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 2			
540015653	PLAINE D'OIRON A THENEZAY	6	AER (<10km)
540120117	PLAINES DU MIREBALAIS ET DU NEUVILLOIS	11,3	AEE (10-20km)
540120127	VALLEE DU THOUET	16,5	

AER = Aire d'étude rapprochée (ZIP + 10 km) ; AEE = Aire d'étude éloignée (ZIP + 20 km), ZIP = Zone d'implantation potentielle

8 ZNIEFF de type 1 et 1 ZNIEFF de type 2 recourent l'air d'étude rapprochée. Parmi elles, la ZNIEFF de type 1 Lac du Cébron se situe toutefois à 600m de la ZIP. Aucune ZNIEFF ne recoupe strictement l'aire d'étude immédiate.

Tableau 44 Liste des milieux déterminants et des groupes d'espèces à enjeu essentiels des ZNIEFF dans l'aire d'étude éloignée

Identifiant	Nom	Distance à la ZIP (km)	Description	Espèces ou groupes à enjeu	Interactions possibles avec l'AEI
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1					
540006869	LAC DU CEBRON	0,6	Lac de barrage emplissant l'ensemble d'une petite vallée, bordé de cultures en parcelle moyenne et de pâtures à moutons, bocagées INTERET FAUNISTIQUE : fort intérêt ornithologique en période migratoire (oies, canards et laro-limicoles), hivernage (Oies cendrées, Pygargue à queue blanche), nidification (Petit Gravelot, Grèbe huppé, Oedicnème criard, Pie-grièche écorcheur)	<u>Avifaune</u> : 31 espèces	<u>Avifaune</u> : Migration et hivernage d'espèces aquatiques ou semi-aquatiques. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses au lac du Cébron. Dans le sens inverse, certaines espèces comme le Milan noir, vont nicher sur l'AEI et chasser sur le lac du Cébron.
540014427	ETANG FOURREAU	2	Étang eutrophe avec ceinture d'hélophytes (principalement phragmitaie et cariçaie) Le site sert de halte migratoire, d'hivernage, et de nidification fréquente pour plusieurs espèces d'oiseau. Des échanges d'oiseaux d'eau sont fréquents avec le Lac du Cébron. Herbiers aquatiques à <i>Naïas marina</i> , et deux espèces rares en Deux-Sèvres : <i>Bartsie visqueuse</i> et <i>Achillée sternutatoire</i> .	<u>Avifaune</u> : 20 espèces <u>Flore</u> : Phanérogames : <i>Achillée sternutatoire</i> , <i>Naïade majeure</i> , <i>Bartsie visqueuse</i>	<u>Avifaune</u> : Migration et hivernage d'espèces aquatiques ou semi-aquatiques. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses autour de l'étang. Dans le sens inverse, certaines espèces comme le Milan noir, vont nicher sur l'AEI et chasser sur l'étang.
540003519	BOIS DES CHEINTRES	3,1	Chênaie pubescente et ourlets calcicoles thermophiles associés ; quelques micro-pelouses méso-xérophiles en voie de colonisation arbustive. Le site rassemble trois espèces d'orchidées menacées en Poitou-Charentes : <i>Orchis singe</i> , <i>Helléborine de Mueller</i> , <i>Helléborine à petites feuilles</i> .	<u>Flore</u> : <i>Epipactis à petites feuilles</i> , <i>Epipactis de Müller</i> , <i>Genêt ailé</i> , <i>Orchis singe</i>	/
540014418	LANDES DE L'HOPITEAU	3,6	Lande haute, étang mésotrophe et mare dystrophe, chênaie et cultures céréalières. Le massif boisé joue un rôle important dans la préservation de l'habitat forestier dans les Deux-Sèvres. Site de nidification pour plusieurs espèces rares d'oiseau	<u>Amphibiens</u> : <i>Rainette verte</i> , <i>Triton crêté</i> , <i>Triton marbré</i> <u>Odonates</u> : <i>Leucorrhine à gros thorax</i> <u>Avifaune</u> : 22 espèces <u>Flore</u> : 9 espèces	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires sur l'AEI, d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
540014416	PELOUSES SECHES DE LA VALLEE DU GATEAU	3,7	Réseau important de pelouses xéro-thermophiles calcicoles, lisières thermophiles, et boisements occupant les coteaux de la Vallée du Gateau. Les pelouses hébergent de nombreuses espèces menacées au niveau départemental/régional, réparties en huit groupes.	<u>Autres</u> : 1 espèce <u>Autres insectes</u> : 2 espèces <u>Lépidoptères</u> : 3 espèces <u>Chiroptères</u> : 2 espèces <u>Odonates</u> : 2 espèces <u>Oiseaux</u> : 5 espèces <u>Orthoptères</u> : 5 espèces <u>Phanérogames</u> : 8 espèces	<u>Chiroptères</u> : <i>Murin à oreilles échancrées</i> , <i>Grand Rhinolophe</i> en chasse <u>Oiseaux</u> : Espèces en migration ou en recherche alimentaire
540015631	PLAINE DE SAINT-VARENT, SAINT-GENEROUX	6	Paysage de plaine ouverte à habitat humain dispersé englobant des bois dans sa partie est en limite de la vallée du Thouet. En zone de plaine, nidification des 3 espèces de busards, de l'Oedicnème criard, hivernage et stationnements importants de <i>Vanneau huppé</i> , de <i>Pluvier doré</i> et présence du <i>Faucon émerillon</i> , du <i>Faucon pèlerin</i> , du <i>Hibou des marais</i> etc. Quelques mentions de l' <i>Outarde canapetière</i> sont à noter malgré la dégradation de son habitat. Les bois accueillent <i>Milan noir</i> , <i>Busard St Martin</i> , <i>Engoulevent</i> , <i>Faucon hobereau</i> . Intérêt botanique et entomologique des bosquets de plaine et de la vallée à pelouse calcaire.	<u>Avifaune</u> : 16 espèces	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.

Identifiant	Nom	Distance à la ZIP (km)	Description	Espèces ou groupes à enjeu	Interactions possibles avec l'AEI
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1					
540120048	VALLEE DE FOURBEAU	7	Vallée sèche	<u>Phanérogames</u> : Astragale de Montpellier, Gnaphale dressé, Buplèvre du Mont Baldo, Diplotaxe des murs, Rosier rubigineux, Trinie commune	/
540015630	ETANG DE LA BARRE	7,1	Etang d'eau douce dont la queue est colonisée par de grands hélophytes, inclus dans une zone bocagère à maillage serré où alternent prairies (dominantes) et quelques cultures (développement du maïs, notamment près de l'étang). Fort intérêt ornithologique avec présence d'espèces liées au bocage (pies-grièches, huppe), oiseaux d'eau (Grèbe huppé, canards), migrateurs (limicoles) ou hivernants. Présence d'odonates menacés au niveau départemental : Cordulégastre annelé, Agrion mignon.	<u>Odonates</u> : Agrion mignon, Cordulégastre annelé <u>Avifaune</u> : Sarcelle d'été, Faucon hobereau, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche à tête rousse, Gobemouche gris, Grèbe huppé, Râle d'eau, Vanneau huppé	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
540120047	VALLEE DES VAUX	8,1	Vallée sèche avec zone boisée.	<u>Phanérogames</u> : Astragale de Montpellier, Caucalide, Petit pigamon, Trinie commune	/
540014426	CARRIERES DE VIENNAI	8,2	Ancienne carrière d'extraction d'argile, reconvertie en décharge maintenant fermée. L'entreprise propriétaire du site a procédé à un réaménagement dans le cadre de la remise en état après fermeture de la décharge. Nidification, halte migratoire et hivernage de plusieurs espèces d'oiseau patrimoniales liés aux divers milieux. Zone de reproduction pour plusieurs espèces de batraciens rares au niveau départemental. Présence de quelques espèces de flores liées aux sables humides, rares en Deux-Sèvres	<u>Amphibiens</u> : Crapaud calamite, Rainette verte, Pélodyte ponctué <u>Avifaune</u> : Oedicnème criard, Petit Gravelot, Milan noir, Balbuzard pêcheur, Grèbe huppé <u>Phanérogames</u> : Achillée sternutatoire, Bartsie visqueuse, Orpin rougeâtre	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
540007576	ROCHOUX	12,3	Pelouse vivace oligotrophe sur arène granitique au sein d'un chaos de blocs rocheux. Présence d'une Liliacée ouest-méditerranéennemenacée en région Poitou-Charentes et protégée au niveau national : la Gagée des rochers.	<u>Phanérogames</u> : Gagée des rochers	/
540004542	VALLEE DE LA SAUTE AUX CHIENS	12,7	Pelouses calcicoles	<u>Phanérogames</u> : Astragale de Montpellier, l'Aspérule glauque, le Trinia glauque, le Petit Pigamon	/
540014455	PLAINE DE CRAON	12,8	Plaine cultivée avec présence ponctuelle de vignes et d'anciennes carrières, incluse dans le vaste agrosystème du nord-ouest de la Vienne. Site majeur pour la reproduction de l'Outarde canepetière. Nidification du Traquet motteux, Pipit rousseline, Busard cendré et Oedicnème criard. Site d'hivernage pour le Vanneau huppé et le Pluvier doré.	<u>Avifaune</u> : Pipit rousseline, Oedicnème criard, Busard cendré, Caille des blés, Faucon émerillon, Traquet motteux, Perdrix grise, Outarde canepetière	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
540006880	VALLEE CARREAU	13,1	Vallée sèche avec plusieurs espèces de phanérogames remarquables	<u>Phanérogames</u> : Astragale de Montpellier, Avoine des prés, Euphorbe de Séguier, Géranium sanguin, Héliantheme à feuilles de saule	/
540003282	VALLEE BOURDIGAL	13,2	Pelouses rases sur sol caillouteux. Ce site accueille plusieurs espèces phanérogames et permet la nidification du Pipit rousseline	<u>Avifaune</u> : Pipit rousseline <u>Phanérogames</u> : 13 espèces	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.

Identifiant	Nom	Distance à la ZIP (km)	Description	Espèces ou groupes à enjeu	Interactions possibles avec l'AEI
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1					
540006881	VALLEE ROUGET	13,2	Pelouse calcaire composé d'espèces de Phanérogames rares.	<u>Phanérogames</u> : Gaillet glauque, Astragale de Montpellier, Euphorbe de Séguier, Hélianthème à feuilles de saule, Ibéris amer	/
540007600	COTEAU DU PUYROULEAU	13,3	Chênaie-frênaie atlantique de pente forte sur éboulis et avec escarpements de rochers siliceux. Intéressant cortège d'espèces sylvatiques rares en Poitou-Charentes dont l'Hellébore verte.	<u>Phanérogames</u> : Corydale solide, Hellébore verte	/
540004545	MOTTE DE PUY TAILLE	13,6	Butte de cailloutis calcaires dominant la plaine environnante, non cultivable et colonisée de longue date par des pelouses calcicoles caractéristiques. Plusieurs espèces déterminantes, et remarquables. Quatre espèces d'orchidées dont le rare Silène otites, connu seulement dans ce secteur hors littoral.	<u>Phanérogames</u> : 8 espèces	/
540015624	CARRIERE DE LA VALLEE DES CHIENS	13,8	Carrière à ciel ouvert (exploitation du calcaire) abandonnée servant localement de site de stockage de matériaux. Présence de fronts de taille, d'éboulis et de vastes zones où la roche affleure et où une végétation méso-xérophile rase et éparse se développe. Quelques buissons et ronciers se développent par endroits. Site de nidification du Traquet motteux et Pipit rousseline, présence d'espèces originellement liées aux milieux steppiques : Oedicnème criard, Alouettes, Busards.	<u>Avifaune</u> : Pipit rousseline, Oedicnème criard, Caille des blés, Traquet motteux, Perdrix grise	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage.
540003287	COTEAUX DE CHOLLET	13,9	Coteau en cirque dominé par une corniche calcaire dont la plateforme sommitale est à peu près dépourvue de sol. Grande pelouse sèche calcaire. Plusieurs espèces de phanérogames menacées en Poitou-Charentes sont répertoriées sur le site. Présence également de l'Ascalaphe ambré, insecte déterminant en région Poitou-Charentes.	<u>Autres insectes</u> : Ascalaphe ambré <u>Phanérogames</u> : 7 espèces	
540015615	ETANG DE COIGNE	14,3	Etang mésotrophe sur socle cristallin, abritant des espèces de Phanérogames patrimoniales.	<u>Avifaune</u> : Grèbe huppé <u>Phanérogames</u> : 8 espèces	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration
540014421	VALLEE DE L'ARCHE	14,4	Petite vallée issue de l'érosion du plateau calcaire, en partie boisée, dont la majeure partie a été exploitée par le passé comme carrière. Elle abrite quelques-unes des dernières pelouses calcicoles thermophiles de la plaine du nord-est du département des Deux-Sèvres et constitue donc un des derniers refuges pour les espèces végétales et animales liées à ce type de milieu.	<u>Autres</u> : Caulis daucoïdes <u>Lépidoptères</u> : Azuré du Serpolet <u>Avifaune</u> : Pipit rousseline, Oedicnème criard, Caille des blés, Traquet motteux, Outarde canepetière <u>Phanérogames</u> : 7 espèces	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration
540004551	BUTTE DE MONCOUE	14,6	Chênaie calcifuge mixte et landes régressives, sur butte gréseuse. En bas de versant, la zone de contact avec les cultures est composée de pelouses thérophytiques sur sables. Une des 2 localités départementales actuellement connues de l'Avoine de Loudun.	<u>Phanérogames</u> : Avoine de Loudun, Crassule mousse, Epilobe en épi, Ornithogale comprimé, Bartsie visqueuse, Trèfle à folioles étroites	/
540003286	BUTTE DE LAURAY	14,6	Pelouse sèche calcaire.	<u>Phanérogames</u> : Astragale de Montpellier, Hélianthème à feuilles de saule, Silène cure-oreille, Trinie commune	/

Identifiant	Nom	Distance à la ZIP (km)	Description	Espèces ou groupes à enjeu	Interactions possibles avec l'AEI
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1					
540006868	FORET D'AUTUN	15,5	L'essentiel de la forêt est constitué d'une chênaie acidophile, pure ou mixte. Plusieurs parcelles ont été plantées de résineux. Dans les coupes, se développent des landes sèches dont le degré de fermeture varie en fonction de la gestion et de l'âge des groupements. C'est une zone de nidification importante pour les rapaces (Milan noir, Autour des palombes, Faucon hobereau), pour des espèces rares au niveau régional (Rougequeue à front blanc, Engoulevent) - et pour les espèces sylvoicoles (pics, mésanges, pouillots).	<u>Avifaune</u> : Autour des palombes, Engoulevent d'Europe, Faucon hobereau, Milan noir, Rougequeue à front blanc, Roitelet à triple bandeau	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
540006871	ETANG DE LA MADOIRE	15,6	Etang avec roselière. Zone à fort potentiel pour les oiseaux migrateurs (Balbuzard pêcheur, sternes, anatidés).	<u>Avifaune</u> : Héron cendré, Busard des roseaux, Balbuzard pêcheur, Grèbe huppé, Grèbe à cou noir <u>Phanérogames</u> : Limnanthème faux-nénuphar, Grande douve	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
540014433	FORET DU ROUX	16,3	Chênaie calcifuge atlantique constituant un des rares massifs boisés du nord du département à bénéficier d'une gestion sylvicole volontairement durable et environnementale. Présence de plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs rares dans le département des Deux-Sèvres	<u>Avifaune</u> : 15 espèces <u>Phanérogames</u> : Bruyère vagabonde, Laser à feuilles larges	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
540120068	PLAINE DE SAINT-JEAN-DE-SAUVES	16,3	Vaste plaine cultivée, avec présence de vignes, incluse dans l'agrosystème du nord-ouest de la Vienne. Site très important pour l'Outarde canepetière et le Bruant ortolan, espèces rares et menacées en France.	<u>Avifaune</u> : Oedicnème criard, Bruant ortolan, Perdrix grise, Outarde canepetière	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration
540014419	PARC CHALLON	17	Forêt de chênes (fûtaie et taillis-sous fûtaie) avec quelques plantations récentes de conifères, et quelques landes à bruyères. Site de nidification d'espèces forestières, de buisson et d'eau	<u>Avifaune</u> : Autour des palombes, Sarcelle d'hiver, Circaète Jean-le-Blanc, Busard Saint-Martin, Pigeon colombin, Faucon hobereau, Alouette lulu, Milan noir, Bondrée apivore, Pouillot siffleur, Bécasse des bois	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration
540120066	PLAINE DE VOUZAILLES	17,1	Vaste plaine cultivée à dominante céréalière incluse dans l'agrosystème du nord-ouest de la Vienne. Site majeur de reproduction pour l'Outarde canepetière, importante pour la reproduction du Busard cendré, de l'Oedicnème criard et du Bruant ortolan. Principal site d'hivernage du Vanneau huppé et du Pluvier doré dans la Vienne. Présence du Petit-duc scops (très rare dans la Vienne).	<u>Avifaune</u> : Chevêche d'Athéna, Oedicnème criard, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Bruant ortolan, Petit-duc scops, Perdrix grise, Pluvier doré, Outarde canepetière, Vanneau huppé	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration
540014431	ETANGS DES MOTHES ET DE L'OLIVETTE	17,9	Etangs artificiels, dont le plus en amont (étang de l'Olivette) est le plus sauvage et le plus végétalisé. Le second (étang des Mothes) est géré de façon plus intensive (poste de nourrissage à poissons et Canards ; lâcher de colverts d'élevage). Les étangs sont bordés de saulaies, localement de roseaux ou de haies d'arbres têtards. Présence d'espèces patrimoniales nicheuses et zone d'alimentation pour quelques espèces peu communes.	<u>Avifaune</u> : Martin-pêcheur d'Europe, Chevêche d'Athéna, Busard Saint-Martin, Bruant des roseaux, Milan noir, Mésange nonnette, Pouillot fitis, Grèbe huppé	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration
540003527	BOIS DES GRAIS	18	Chênaie sessiliflore calcifuge atlantique partiellement reconvertie en taillis de substitution à Châtaignier. Présence de 2 espèces sylvatiques rares au niveau régional : la Cardamine bulbifère, espèce plutôt nordeuropéenne atteignant sa limite sud en Poitou-Charentes), et l'Hellébore vert qui possède une petite population dans la partie sud du bois.	<u>Phanérogames</u> : Cardamine à bulbilles, Hellébore vert	/

Identifiant	Nom	Distance à la ZIP (km)	Description	Espèces ou groupes à enjeu	Interactions possibles avec l'AEI
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1					
540003285	PUY DE MOURON	18,1	Butte marneuse marquant le paysage, à la fois par son isolement et son caractère sub-naturel (boisements et pelouses enclavant quelques cultures, notamment vignes et truffières). Pelouses et friches marneuses.	<u>Phanérogames</u> : Buplèvre à feuilles lancéolées, Orchis vert, Orchis de Fuchs, Gesse à fruits ronds, Ophioglosse	/
540004547	COTEAU DE RECHIGNON	18,9	Pelouses rases oligotrophes et rochers sub-verticaux sur substrat cristallin (bordure méridionale du Massif Armoricaïn) d'un petit vallon latéral du Thouet. Riche cortège d'espèces inféodées aux affleurements rocheux du Thouarsais.	<u>Autres</u> : Sesamoïdes canescens <u>Phanérogames</u> : Civette, Flouve aristée, Gagée des rochers, Plantain recourbé, Scléranthe vivace, Doradille du Nord	/
540003520	PELOUSES DES MEANDRES THOUARSAIS DU THOUET	18,9	Vallée de la marge sud du Massif armoricaïn présentant des éléments géo-morphologiques originaux dans le contexte planitiaire du Poitou-Charentes : falaises et escarpements de roches siliceuses (schistes) surmontées de dépôts calcaires marneux, ruisseau à courant rapide, topographie tourmentée favorisant le développement de micro-climats contrastés. Pelouses calcifuges (partie inférieure) et calcicoles (partie supérieure des coteaux) sèches à humides hébergeant un cortège exceptionnellement riche d'espèces rares/menacées, parmi lesquelles de nombreuses d'origine méridionale, souvent proche de leur limite absolue de répartition vers le nord.	<u>Autres</u> : Medicago rigidula, Sesamoïdes canescens <u>Lépidoptères</u> : Mercure, Ecaille marbrée, Grand collier argenté, Bombyx Everie, Sylvandre, Morio, Thécla de l'Orme <u>Phanérogames</u> : 24 espèces	/
540003284	COTEAUX DE NAUMONT	18,9	Pelouses et friches marneuses.	<u>Avifaune</u> : Locustelle tachetée, Pouillot siffleur, Bouvreuil pivoine <u>Phanérogames</u> : Orchis vert, Gymnadenie odorante	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration
540006870	ETANG DE JUIGNY	19,4	Etang artificiel végétalisé, bordé d'une saulaie, puis d'une aulnaie et d'une chênaie, et d'une ceinture de Jonc des chaisiers et de roseaux. Présence en queue d'étang de zones plus ouvertes (pâturage) et de mares temporaires. Site de reproduction pour des espèces d'oiseaux remarquables et site d'hivernage (limicoles et anatidés).	<u>Mammifères</u> : Muscardin <u>Chiroptères</u> : Murin de Daubenton, Noctule commune <u>Odonates</u> : Gomphe vulgaire <u>Avifaune</u> : 32 espèces <u>Phanérogames</u> : Achillée sternutatoire, Patience maritime	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration <u>Chiroptères</u> en migration
540014429	ETANG DE MIREMONT	19,6	Petit étang méso-eutrophe à niveau variable, avec ceinture d'hélophytes discontinue (phragmitaie et cariçaie), saulaie de bordure et végétation flottante. Présence de nombreuses espèces en nidification, en migration ou en hivernage dont certaines rares.	<u>Amphibiens</u> : Triton crêté <u>Avifaune</u> : 15 espèces <u>Phanérogames</u> : Elatine à six étamines, Jonc nain, Limnanthème faux-nénuphar, Patience maritime, Scirpe à inflorescence ovoïde	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration

Identifiant	Nom	Distance à la ZIP	Description	Espèces ou groupes à enjeu	Interactions possibles avec l'AEI
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 2					
540015653	PLAINE D'OIRON A THENEZAY	6	Plaine cultivée principalement développée sur des calcaires à silex et des calcaires argileux fossilifères. Des buttes témoins composées d'argiles, de sables et de grès, des plissements issus du ressaut morphologique ainsi que des coteaux issus de l'érosion glaciaire et la vallée de la Dive induisent une hétérogénéité des milieux et des pratiques agricoles favorables au cortège d'espèces remarquables. Site de nidification de l'Oedicnème criard, du Busard cendré et Saint-Martin et de l'Outarde canepetière. Site de rassemblement post-nuptial de l'Outarde canepetière. Site d'étape et d'hivernage important, notamment pour le Pluvier doré.	<u>Autres</u> : Caucalis daucoïdes <u>Lépidoptères</u> : Azuré du Serpolet <u>Avifaune</u> : 25 espèces <u>Phanérogames</u> : 20 espèces	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
540120117	PLAINES DU MIREBALAIS ET DU NEUVILLOIS	11,3	Les plaines de Mirebeau et de Neuville-du-Poitou constituent de vastes espaces ouverts au relief peu prononcé, aux sols de nature calcaire et au climat caractérisé par un fort ensoleillement et une pluviosité assez faible. Les grandes cultures (céréales, maïs, tournesol, colza, légumineuses) dominant largement et sont associées à quelques cultures maraîchères (melon, pomme de terre), à des petites vignes et à quelques prairies très localisées où subsiste un peu d'élevage. Les caractéristiques climatiques et géologiques de ces territoires attirent diverses espèces d'oiseaux d'affinités méditerranéennes. 17 espèces d'intérêt communautaire ont été observées sur la zone à différentes périodes de leur cycle biologique ; le site compte la principale population d'Outarde canepetière, et de Bruant ortolan pour la moitié Nord de la France. C'est également le premier site départemental pour l'hivernage du Pluvier doré et du Vanneau huppé.	<u>Autres insectes</u> : Ascalaphe ambré <u>Avifaune</u> : 22 espèces <u>Phanérogames</u> : 28 espèces	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
540120127	VALLEE DU THOUET	16,5	Le site correspond à l'ensemble du réseau primaire et secondaire constitué par le haut bassin du Thouet (affluent de la Loire) ; il comprend huit ruisseaux majeurs, aux eaux acides, vives et bien oxygénées coulant dans le paysage bocager caractéristique des terrains cristallins de la marge sud du Massif Armoricain, connu localement sous le nom de "Gâtine".	<u>Crustacés</u> : Ecrevisse à pattes blanches <u>Poissons</u> : Chabot, Lamproie de Planer	/

II.1.1.2. ZONES D'IMPORTANCE POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX

Les Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux, plus communément appelées ZICO, sont issues de la Directive européenne 79/409/CEE (Directive Oiseaux).

Un site est classé ZICO s'il remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- ✓ Le site correspond à l'habitat d'une population d'une espèce en danger au niveau international ;
- ✓ Le site correspond à l'habitat d'un grand nombre ou d'une concentration d'oiseaux migrateurs, côtiers ou de mer ;
- ✓ Le site correspond à l'habitat d'un grand nombre d'espèces au biotope restreint.

L'inventaire comprend aussi bien les couples nicheurs que les individus migrateurs et hivernants. Il a pour objectif de servir de base à l'inventaire des Zones de Protection Spéciale (ZPS), afin d'assurer la conservation des espèces ciblées. Le zonage ZICO n'a toutefois pas de portée réglementaire.

Deux ZICO sont recensées dans les aires d'étude : une dans l'aire d'étude rapprochée et une dans l'aire d'étude éloignée.

Tableau 45 Liste des ZEICO présentes dans les aires d'étude rapprochée et éloignée

Identifiant National	Nom	Distance à la ZIP (km)	Aire d'étude concernée
Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux			
pc11	PLAINES DE SAINT-JOUIN-DE-MARNE ET D'ASSAIS-LES-JUMEAUX	8	AER (<10km)
pc19	PLAINE DE SAINT-JEAN-DE-SAUVES	10,7	AEE (10-20km)

AER = Aire d'étude rapprochée (ZIP + 10 km) ; AEE = Aire d'étude éloignée (ZIP + 20 km), ZIP = Zone d'implantation potentielle

Une ZICO (ZICO des plaines de Saint-Jouin-de-Marne et d'Assais-les-Jumeaux) recoupe l'aire d'étude rapprochée. Aucune ZICO ne recoupe l'aire d'étude immédiate

Tableau 46 Liste des milieux déterminants et des groupes d'espèces à enjeu essentiels des ZICO dans l'aire d'étude éloignée

Identifiant	Nom	Distance à la ZIP	Description	Espèces ou groupes à enjeu	Interactions possibles avec l'AEI
Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux					
pc11	PLAINES DE SAINT-JOUIN-DE-MARNE ET D'ASSAIS-LES-JUMEAUX	8	Zone de cultures céréalières. Site de nidification du Busard cendré, de l'Outarde canepetière, de l'Oedicnème criard et du Pipit rousseline. Zone d'hivernage du Pluvier doré et du Vanneau huppé.	<u>Avifaune</u> : Busard cendré, Outarde canepetière, Oedicnème criard, Pipit rousseline, Pluvier doré, Vanneau huppé	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.
pc19	PLAINE DE SAINT-JEAN-DE-SAUVES	10,7	Zone de cultures céréalières et de prairies. Site de nidification du Busard cendré, de l'Outarde canepetière et de l'Oedicnème criard.	<u>Avifaune</u> : Busard cendré, Outarde canepetière, Oedicnème criard	<u>Avifaune</u> : Espèces en migration (halte migratoire) et en hivernage. Prospections alimentaires d'espèces nicheuses sur le site ou inversement.

La carte page suivante localise les zonages de connaissance du patrimoine naturel au sein de l'aire d'étude éloignée.